

Communication de M. le Professeur Pierre LABRUDE



Séance du 2 juin 2000

**Pierre-François Nicolas, Apothicaire et Médecin,
Professeur de Chimie et Membre
des Académies de Nancy et de Caen.**

Un Chimiste du Siècle des Lumières

Pierre-François Nicolas naît à Saint-Mihiel le 26 décembre 1743 dans une famille possessionnée dans cette ville, à Vigneulles et à Etain. Il est le sixième enfant de Marguerite Gorcy et de Jean-François Nicolas, né en 1715, intéressé dans la Ferme du sel (*sic*) à Saint-Nicolas-de-Port. Le jeune Pierre-François est élève du collège des chanoines, près de l'église Saint-Etienne de sa ville natale, puis des Jésuites au collège de Saint-Nicolas dont il sort titulaire de la maîtrise ès-arts qui permet l'entrée à l'Université.

On ne sait d'où lui vient sa vocation d'apothicaire et de chimiste et ses biographies indiquent qu'il est d'abord apothicaire militaire au cours de la campagne en Allemagne, de 1759 à 1763, sous les ordres de Pierre Bayen avec qui il aurait longtemps correspondu. Bayen a recruté pour la guerre de Sept-Ans (1756-1763) de nombreux jeunes qui n'ont pas besoin d'être titulaires de la maîtrise de pharmacie et qui ne servent qu'à titre temporaire comme c'est l'usage. Dans les archives du Service de santé, au musée du Val-de-Grâce, existe un dossier sur Nicolas avec une courte notice biographique, malheureusement non datée et sans indications de campagnes, qui permet de penser qu'il a effectivement servi dans les armées.

A son retour de campagne (?), sans doute en 1763, Nicolas s'installe à Nancy et est reçu à la maîtrise de pharmacie pour exercer en Lorraine le 22 juillet 1768, puis pour exercer à Nancy le 31 décembre 1768 à deux heu-

res de l'après-midi. Si nous connaissons bien les sujets des questions de ses *Conclusions de pharmacie* soutenues devant le Collège royal de médecine présidé par Bagard (l'art de pharmacie est-il un art libéral ?, la chimie est-elle d'une grande utilité dans la médecine ?, le feu qu'emploie la chimie est-il le moyen le plus convenable et la meilleure méthode dont on puisse se servir pour découvrir les secrets de la nature et les propriétés des corps ?, etc.), nous ignorons par contre où il a pu être apprenti ou compagnon avant de pouvoir se présenter aux épreuves de la maîtrise. Peut-être a-t-il pu faire «valider» tout ou partie de ses années de services militaires.

Il succède à Pierson fils qui démissionne à son profit le 19 novembre 1768. L'officine qu'il acquiert est celle toujours existante (pharmacie de la Primatiale) à l'angle de la rue du Pont Mouja (alors 211 rue Neuve Saint-Nicolas, nom changé en rue du Pont Meugeart, n° 14, en 1777) et de la rue de la Primatiale, dont les murs lui sont vendus par Jean Lamour le 13 février 1769 et qu'il cédera à son neveu par alliance Romuald Graux le 15 juillet 1779. Mais il continue à habiter dans la maison au moins jusqu'en 1788.

Le 9 janvier 1769, Nicolas épouse Marie-Madeleine Arnould, âgée de 20 ans, de la paroisse Saint-Sébastien, dont le père Mengin Arnould est marchand chandelier dans le quartier et propriétaire de la fonderie royale et générale des suifs, à côté de la porte Saint-Nicolas. Ils auront huit enfants, quatre filles et quatre garçons, de 1769 à 1786. Mengin Arnould étant décédé en 1765, Nicolas rachète la fonderie en 1771 après la déconfiture d'une de ses belles-sœurs. En 1768, pour des raisons que nous ignorons, il avait été nommé inspecteur honoraire des mines de France et avait, dit-on, réorganisé les mines vosgiennes. Puis l'intendant de Lorraine le charge d'étudier la possibilité de fabriquer de l'acier à partir du fer des mines de Lorraine et d'Alsace, d'où un mémoire *sur les fers de la Lorraine et de l'Alsace* publié aux frais du gouvernement en 1772.

A cette époque, il s'intéresse à la préparation et à la conservation des animaux pour les cabinets d'histoire naturelle et entre en relation avec le Jardin du Roi et les directeurs du cabinet d'histoire naturelle, Daubenton l'aîné et Daubenton le jeune. Il travaillera encore sur ce sujet en 1799 et sa publication sera dédiée au ministre de l'Intérieur de l'époque, Lucien Bonaparte. Nous en reparlerons.

Nicolas se passionne alors pour la chimie, qui progresse grâce aux apports médicaux et pharmaceutiques et devient une science expérimentale rigoureuse. C'est aussi l'époque des cours privés pour les amateurs, la bourgeoisie et les étudiants pour lesquels il n'existe pas d'enseignement à la Faculté de médecine, transférée de Pont par les lettres patentes du 3 août 1768 et pour laquelle on construit le bâtiment où nous sommes. Nicolas utilise le laboratoire de son officine pour ses recherches.

C'est en 1776 que naît le cours privé de chimie qui va le conduire à la notoriété. Nicolas s'associe au médecin Henri Michel du Tennetar, originaire de Metz et exerçant paroisse Saint-Nicolas, dont il devient le démonstrateur dans un cours public destiné aux étudiants et aux amateurs, et qui a lieu dans son officine. Le 22 juin 1776, ils sollicitent du garde des Sceaux Miromesnil la création d'une chaire de chimie que la Faculté encourage par une délibération du 22 août 1776. Tous deux assureraient l'enseignement et en assumeraient le coût et l'installation du laboratoire en échange des titres et honneurs respectifs de professeur et de démonstrateur royal de chimie et d'une faible redevance. Le laboratoire de Nicolas reviendrait à la Faculté. Les lettres patentes royales sont obtenues le 19 août 1776 et enregistrées au Parlement de Nancy le 28 septembre. Elles créent la chaire de chimie, Michel du Tennetar est nommé professeur de chimie à la Faculté et Nicolas démonstrateur. Les élèves paieront 12 livres et les amateurs 24 pour assister au cours. Les lettres précisent aussi que, le jour venu, le professeur sera remplacé par concours et le démonstrateur par nomination par la Faculté.

Michel et Nicolas prêtent serment le 6 novembre 1776 et l'annonce du cours paraît le 3 mars 1777. Il débute après Pâques et se poursuit à raison de trois cours par semaine à 3 heures de l'après-midi. Le laboratoire reste d'abord chez Nicolas et on en connaît un inventaire d'avril 1777. Une convention précise que le professeur touchera un tiers des droits et le démonstrateur les deux tiers, à charge pour lui de fournir tout le matériel. Mais le coût de fonctionnement dépasse les recettes et la rémunération des chimistes vient à l'ordre du jour. Le problème ne sera pas réglé avant plusieurs années. En 1779, l'enseignement a lieu temporairement dans les locaux du Collège de médecine, puis à la Faculté lorsque les travaux de construction le permettent. On sait par Pillement qu'en entrant dans le bâtiment, on rencontrait à gauche une «large salle» pour les cours et les soutenances (c'est la salle où nous sommes) et qu'à droite de l'escalier se trouvait le laboratoire de chimie avec les armoires des collections d'histoire naturelle. Toutefois les deux enseignants ne s'entendent pas longtemps car Nicolas empiète sur le cours magistral par des commentaires ajoutés à ses démonstrations, ce qui conduit la Faculté à délimiter le rôle de chacun le 20 avril 1779 : *le professeur établit la théorie et le principe des expériences, le démonstrateur exécute les expériences dans l'ordre annoncé et s'en tient aux explications du manuel sans commenter ou contredire la théorie du professeur.*

Le 12 décembre 1779, il est précisé dans les registres de la Faculté qu'il y aura dorénavant cinq leçons par semaine, et que le matériel et les échantillons préparés et analysés seront déposés au laboratoire. En dépit de la séparation des tâches établie par la Faculté, la concorde ne doit pas régner

car Michel du Tennetar quitte la Faculté et Nancy pour Metz en 1780. Il faut préciser que, dès la fin de l'année 1777, Nicolas avait fait imprimer un *Cours de chimie théorico-pratique à l'usage des étudiants et amateurs*, de 330 pages, alors qu'il n'en était pas le professeur ! Le 1er août 1780, le Roi accorde à Nicolas des provisions qui le nomment à la chaire avec dispense du concours, après qu'il aura pris le grade de docteur en médecine. Pour cela, il devrait normalement effectuer les études qui demandent trois années. Mais il passe le baccalauréat le 17 mars 1780, la licence le 2 septembre et soutient sa thèse, qu'il dédicace à l'intendant de Lorraine et Barrois, de la Porte, le 29 mars 1781 (*Dissertatio medico-chymica : De variis vaporibus mephiticis, et novo quo suffocati ad vitam revocentur auxilio : Sur les divers gaz méphitiques et un nouveau moyen de réanimer les suffoqués*). Il y expose en 17 pages et 24 notes et références, que l'air est nécessaire à la vie des animaux et à l'entretien des flammes, puis il décrit les causes qui le rendent méphitique et les moyens d'y échapper, enfin les méthodes les plus efficaces et les plus rapides pour réanimer les asphyxiés. Ainsi pourvu, il prête serment le 6 juin 1781 et devient professeur royal avec le titre de «conseiller et médecin ordinaire du roi». Il doit bénéficier de puissantes protections pour être parvenu à tout cela...

Dès le 8 de ce mois, la Faculté précise à nouveau que *le démonstrateur ne parlera pas*. Elle nomme à cette fonction Delaporte, premier juré du corps des apothicaires, puis, après son décès et quelques péripéties, Willemet le 3 septembre 1782. C'est le 1er janvier 1784 que Nicolas reçoit des appointements pris sur les taxes imposées aux distillateurs et payés par la Caisse des domaines. Indiquons enfin que le 7 août 1786, la Faculté réclame un logement de professeur dans le bâtiment de l'Université. Il est situé dans les étages de l'aile gauche, au-dessus de nous. Seul des quatre professeurs de médecine, Nicolas est intéressé. Il paiera les frais d'aménagement qui lui seront remboursés à son départ. Sans doute vient-il résider là lorsqu'il quitte son logement de la maison où se trouve son ancienne officine.

Nicolas s'illustre par des travaux d'hydrologie et d'abord en 1772 en contestant les résultats de son confrère Joseph Sigisbert François Mandel à propos des qualités de l'eau d'un puits situé chez Isabey, place Saint-Sébastien, dont il estime qu'il ne s'agit pas d'une eau minérale, mais seulement d'une eau contaminée par une fosse d'aisance... Puis il présente à la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy son travail *Dissertation chimique sur les eaux minérales de Lorraine* qui est couronné le 9 mai 1778. Encouragé par ce succès, il demande l'approbation de la Société pour un nouveau mémoire intitulé *Dissertation chimique sur les eaux minérales nouvelles découvertes à Saint-Diez*. La Société l'approuve le 26 janvier 1780 en dépit de réserves du Professeur Harmant. Mais il s'ensuit une longue controverse dans les journaux entre l'auteur, Beaupré, élève de Mandel, et Harmant.

Nicolas qui travaille, publie et se fait connaître, est rapidement élu dans les académies : l'Académie de Dijon en août 1778, la Société d'émulation de Liège en 1779. A Nancy, la Société royale des sciences et belles-lettres, notre Académie, l'élit le 11 juin 1782 et son discours de réception, le 25 août, traite des *Causes de l'ascendance de l'eau avec une corde*. Il présente plus de 20 mémoires à la Société de 1778 à 1792, dont par exemple *Dissertation sur les gypses, pierres à plâtres de Lorraine* en 1782, *Mémoire sur un volcan voisin de Saarbrüch* en 1784, *Dissertation physique sur l'air et l'eau* en 1787, *Sur la meilleure manière de moudre les grains* en 1789, *Mémoires sur les charbons de terre et les mines métalliques* en 1792 (titres indiqués dans la thèse de doctorat ès lettres de M. l'Abbé Hatton en 1952). Nicolas reste membre de la Société jusqu'à la suppression des corps constitués en 1793 et la thèse précitée en fait revivre les derniers moments. Après la Révolution, il en est membre associé correspondant de 1802 à 1815 puisqu'il n'est plus à Nancy.

Dans l'histoire de la chimie, Nicolas est réputé avoir découvert le phosphore dans les os et Fourcroy l'aurait appelé *Nicolas phosphore*. En réalité, le phosphore a été découvert dans l'urine par Brandt à Hambourg en 1669 et dans les os par Gahn en 1770. Le procédé fut, il est vrai, amélioré par Nicolas, puis par Pelletier et expliqué par Fourcroy et Vauquelin. Nicolas a publié sur ce sujet au *Journal de Lorraine* et au *Journal de physique* en 1778 puis en 1784, et sa thèse de baccalauréat de médecine en 1780 porte sur la formation et la substance de l'os.

Nicolas est aussi un adepte de l'électrothérapie sur laquelle il publie à partir de 1781. Il traite ainsi les maladies nerveuses (1782) et rend le mouvement et la vie à des membres inertes (Nancy, 1787). La méthode se répand en Lorraine et est mise en œuvre à Saint-Dié par l'élève de Nicolas, le pharmacien Renaud, et le célèbre médecin Poma. Nicolas s'illustre également dans le domaine de la distillation à la suite du règlement institué en 1782 pour les anciens duchés, qui fixe le nombre des distillateurs à 700 et institue deux inspecteurs. Chargé des expertises dans les contestations, il rédige un *Manuel du distillateur d'eau de vie* (1787), fait passer les examens et introduit dans son cours de chimie un chapitre sur le sujet où il propose de nouveaux instruments, de nouveaux procédés et de nouvelles eaux de vie obtenues à partir des fruits locaux des vergers ou des forêts.

C'est par son expérience aérostatique de 1783 que Nicolas est sans doute le plus célèbre. Celle des frères Montgolfier à Annonay date du 4 juin 1783, celle de Charles et des frères Robert à Paris du 27 août et celle de Pilâtre de Rozier et d'Arlandes, premier vol humain de l'Histoire, du 21 novembre. La fabrication des aérostats relève de la chimie par les enveloppes et les enduits

imperméabilisants et par la production d'hydrogène, identifié en 1766. A Nancy, Nicolas se propose de réaliser le premier «globe aérostatique» de Lorraine et d'offrir le «spectacle de son ascendance» à ses concitoyens. Pour financer son travail, il organise une souscription de 3 livres par personne chez le libraire Henry sur les Trottoirs et chez son démonstrateur Willemet rue des Dominicains, et il perfectionne un procédé d'obtention de l'hydrogène dû à Faujas de Saint-Fond au Jardin du Roi. Des difficultés de réalisation et la médiocre générosité des Nancéiens retardent les travaux. Après que la Société des sciences dont il fait partie lui ait rendu visite le 16 décembre, son ballon de 24 pieds cubes s'envole de la cour de l'Université le 19 à 15 heures pour atterrir près du moulin de Fontenoy-sur-Moselle, à une quinzaine de kilomètres, une demi-heure plus tard. L'expérience est bien sûr évoquée dans les journaux, non sans déformations et marques de jalousie... La Société des sciences lui attribue 170 livres le 13 janvier 1784 pour le dédommager d'une partie de ses frais. Nicolas a-t-il ensuite fait partie de la *commission de perfectionnement des aérostats* ? Si tel est le cas, il y a connu et côtoyé les plus grands chimistes français de son époque.

Nicolas fait aussi partie du comité d'élaboration d'une pharmacopée nancéienne que prévoient les statuts de 1764 des maîtres apothicaires de Nancy. François Mandel l'élabore à partir de 1784 et l'ouvrage en latin est prêt en 1790. Corrigé et traduit en français avec la nouvelle nomenclature chimique, il reçoit une mention honorable de la Convention.

Parallèlement, Nicolas a revu son cours de chimie et il publie en 1787, chez Haener à Nancy, avec le privilège de l'Académie, un *Précis des leçons publiques de chimie et d'histoire naturelle qui se font toutes les années aux écoles de médecine de l'université de Nancy*, 2e édition, en deux volumes (la 1e édition est le *Cours de chimie...* de 1777). Cet ouvrage mentionne les recherches de son auteur et les applications médicales et industrielles de la chimie. Le cours regroupe 31 leçons avec expériences sur le règne minéral en commençant par des considérations sur la chaleur, l'électricité, les éléments, l'analyse, puis l'étude des corps et ses propres travaux sur l'acier. Elles constituent le volume 1. Viennent ensuite dans le volume 2, 10 leçons sur le règne végétal et ses travaux sur les eaux de vie et la teinture des étoffes, 6 leçons sur le règne animal qui traitent de chimie biologique au sens actuel du mot, enfin l'analyse des eaux minérales, la préparation du phosphore, la naturalisation des animaux, un lexique des termes de chimie.

Il est intéressant de consacrer quelques lignes à ce qu'indique le cours des théories de la chimie qui est alors en pleine mutation. Sur le phlogistique, on y trouve les théories de Stahl et de Macquer ; contre ce concept, les expériences de Lavoisier, la chimie pneumatique, l'*oxigine*,

un des principes de l'air, ajouté aux métaux lors de la calcination, illustré par l'expérience du *précipité per se* (la calcination du mercure conduit à la formation d'écaillés rouges d'oxyde par combinaison avec l'oxigine). Par contre, si l'air n'est plus un des éléments puisque décomposable, l'eau le demeure car elle est indestructible...

Les années passent qui nous rapprochent de ce qui va être la Révolution et Nicolas poursuit son enseignement. Comme déjà indiqué, la pension de 1500 livres que le Roi lui a accordée pour sa participation active à la réglementation sur la distillation constitue son traitement de professeur. Mais comme il doit fournir *les instruments et autres choses nécessaires à son cours*, cette somme est insuffisante et il doit restreindre, puis cesser son enseignement, ce qui déclenche des réclamations des étudiants qui dénoncent *son manque d'égard à la profession si essentielle à laquelle ils se destinent*. Une pétition est déposée par eux début mai 1792 !

En 1789, Nicolas prend part à la vie publique et politique nancéienne, et, jusqu'en 1796, et même 1800, il occupe différentes fonctions, d'autant que la suppression de l'Université par le décret du 15 septembre 1793 le prive de son activité de professeur. Il est tout d'abord membre de l'assemblée des représentants de la commune pour la paroisse Saint-Evre, puis notable et officier municipal en 1790. Le 20 juin 1791, il est élu électeur dans la 2^e section, puis le 9 septembre, administrateur du district. Le 30 janvier 1792, il est cette fois élu juge de paix pour le territoire du nord de Nancy, et il reste notable dans les élections municipales de décembre (frimaire an I), mais il refuse d'être maire de Nancy.

Ce qui est moins louable assurément est la participation de Pierre-François Nicolas aux événements de 1793. En mars, l'agitation règne en ville, et, le 2 avril (13 germinal an I), lorsque s'organisent les *comités de surveillance* qui marquent le début de la Terreur, Nicolas en est... A la séance des *corps administratifs et judiciaires en résidence à Nancy*, le 17 avril (28 germinal), il est présent en qualité de membre du Conseil général du département, du Conseil général de la commune et de juge de paix. Puis il est mêlé aux activités du *commissaire du Conseil exécutif provisoire dans les départements de la Meurthe et de la Moselle*, Auguste Mauger, arrivé à Nancy le 8 août (21 thermidor). Ce dernier se fait appeler Marat-Mauger après l'assassinat de Marat et fait élire ses amis, parmi lesquels se trouve le juge de paix Nicolas, dans un *Comité des sans-culottes*. On sait que le 23 octobre (2 brumaire an II), ce dernier accompagne Marat-Mauger à Toul pour y procéder à des «purgés», les Tulois apparaissant trop modérés... Le surlendemain 25 (4 brumaire), Mauger crée un *Comité de surveillance* de seize membres, ou *Comité des seize*, dont Nicolas fait bien sûr partie... Mauger fait procéder à des arrestations et s'enrichit malhonnêtement. L'épi-

logue est dramatique pour lui car il est arrêté le 19 novembre (29 brumaire) à Dieuze pour prévarication et concussion. Sans doute Nicolas n'est-il pas trop impliqué dans les exactions commises, car il ne figure pas parmi les accusés au procès des associés de Mauger.

Entre temps, le 15 novembre 1793 (25 brumaire an II), Nicolas s'est trouvé en tête sur la liste des membres de la *Commission départementale provisoire* nommée par le *Comité de surveillance* pour remplacer le Directoire du département. C'est la *Commission des douze citoyens révolutionnaires* dont il est élu président à l'unanimité le lendemain 26. Son mandat va jusqu'au 10 frimaire (30 novembre 1793). Le 30 brumaire (20 novembre), à la cathédrale de Nancy, Nicolas prononce une harangue philosophique lors de la cérémonie dite de *Répudiation* où des prêtres viennent brûler leurs lettres de prêtrise...

Nicolas reste président de la commission modifiée par Faure, qui se met en place le 11 frimaire et demeure jusqu'au 26 pluviôse an II (14 février 1794). Toutefois, sans doute par prudence, - et il a raison comme la suite va le montrer -, il cesse de venir aux réunions à partir du 12 nivôse an II (1er janvier 1794). Le 2 pluviôse an II (21 janvier 1794), il échappe de peu à l'arrestation, «sauvé» temporairement par sa notoriété de chimiste... Et le 18, il se fait appeler *Terre végétale*... peut-être pour se dissimuler ! Il est toutefois arrêté le 22 (10 février 1794) pour cause de «faurisme». La fin de la Terreur (juillet 1794) va lui permettre de reprendre un peu plus tard ses activités politiques, puis sa carrière de professeur.

En effet, fin fructidor an III (début septembre 1795), il est à nouveau électeur, dans la 8e section, et le 13 brumaire an IV (4 novembre 1795), il est l'un des six assesseurs du juge de paix de cette section. Enfin, en l'an VIII (1800), alors qu'il n'est plus à Nancy, on le trouve encore sur la liste des citoyens que le maire de Nancy adresse au Préfet Marquis à sa demande pour la formation du Conseil municipal, et, le 29 prairial (18 juin 1800), Nicolas est nommé conseiller. En outre, on sait qu'il a commandé une compagnie de la Garde nationale, qu'il a été médecin de la maison de réclusion, et qu'il s'est rendu à plusieurs reprises à Paris et à Versailles comme député de la commune de Nancy pour demander que la ville soit le chef-lieu du département et le siège de la cour suprême.

Avec le calme qui revient, la Convention rétablit l'enseignement médical pour former des médecins militaires et, le 14 frimaire an III (4 décembre 1794), elle vote la création de trois écoles de santé, futures facultés de médecine, dont l'une s'installe à Strasbourg où les cours commenceront le 22 pluviôse an III (10 février 1795). L'École dispose de 5 professeurs et un décret du 2 nivôse an III (22 décembre 1794) nomme Nicolas professeur de chimie médicale et de pharmacie. Cette nomination est sans doute due

à sa compétence de chimiste et de pharmacien et certainement aussi à son zèle révolutionnaire connu des Parisiens membres du Comité de salut public. L'intervention de Fourcroy qui est à l'origine du projet, n'y est sans doute pas étrangère non plus (Fourcroy est nommé à l'École de Paris et Chaptal à celle de Montpellier !). Mais il n'y a pas de laboratoire de chimie à Strasbourg et Nicolas refuse d'y transférer le sien et démissionne de l'École le 16 floréal an III (5 mai 1795). Sans doute veut-il rester en Lorraine pour continuer sa carrière politique...

La loi du 7 ventôse an III (28 février 1795) crée les Ecoles centrales des départements et Nicolas est nommé professeur d'histoire naturelle - et non pas de physique et chimie dont l'emploi échoit à Deshayes puis à de Haldat - à celle de Nancy à sa formation en messidor an IV (juin 1796). L'enseignement a lieu dans les anciens locaux de l'Université où nous sommes, dans lesquels l'École est installée le 1er messidor (19 juin). En même temps se crée une Société de santé pour l'enseignement médical. En effet, l'article 300 de la constitution du 3 fructidor an III (22 août 1795) permet aux citoyens de *former des établissements particuliers d'éducation et d'instruction* ainsi que *des sociétés libres pour concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts*. La Société de santé est fondée le 28 nivôse an IV (19 janvier 1796) et son règlement signé le 25 thermidor (13 août) par les anciens membres de l'Université, du Collège de médecine et de la corporation des apothicaires, dont Nicolas, Willemet et Mandel. Les cours ont lieu dans les anciens locaux du Collège de médecine, Place du Peuple (place Stanislas, l'actuel musée des beaux-arts). Nicolas y enseigne la chimie et l'histoire naturelle, Willemet la botanique et Mandel la pharmacie et la thérapeutique.

A cette époque, Nicolas travaille toujours dans le domaine de la chimie. Il est cité comme correspondant de la Société libre des pharmaciens de Paris en brumaire an V (octobre 1796). Le 1er frimaire an VI, il lit un mémoire sur l'antimoine lors de la séance publique de la Société de santé, dont l'extrait paraît dans le numéro XII du 15 nivôse an VI (4 janvier 1798) du *Journal de la société des pharmaciens de Paris*. Il habite alors une maison de campagne à Boudonville et il a été nommé associé non résident de la 1ère classe de l'Institut national de France à sa création en 1795 (cette classe peut être assimilée à l'Académie des sciences). Cette flatteuse nomination est due à sa notoriété scientifique, mais aussi sans doute à sa mission dans les salines décidée le 26 thermidor an II (13 août 1794) et qui a attiré l'attention, et peut-être là encore à ses activités révolutionnaires. Plusieurs chimistes qui le connaissent, dont Fourcroy, occupent des positions importantes. Mais au milieu de l'an VI (1798), il démissionne de ses fonctions à l'École et à la Société de santé et quitte Nancy pour Paris pour des raisons qu'il dit être *impérieuses*. On sait que son traitement lui a été versé jusqu'au 12 prairial an VI (31 mai 1798). Il est remplacé par Willemet, son ancien démonstrateur.

On ne sait pas bien pourquoi P.F. Nicolas se rend à Paris. Sans doute y a-t-il des raisons familiales (mésentente possible et séparation d'avec son épouse qui ne le suit pas et reste à Nancy avec plusieurs de leurs filles, où elle va finir ses jours assez misérablement), universitaires (l'absence de facultés à Nancy, l'enseignement plus élémentaire qu'auparavant qui ne l'intéresse guère et où il n'a que peu d'élèves et pas les meilleurs, la présence de Mandel avec qui il ne s'entend pas), politiques (des suites de ses activités avec Mauger, des perspectives ou des espoirs à Paris ?...), scientifiques (le désir de travailler avec les chimistes parisiens, des sollicitations de Berthollet après sa mission dans les salines à la demande du Comité de salut public, qui fait l'objet d'un arrêté du 26 thermidor an II - 13 août 1794 -,...). Nicolas a aussi des soucis financiers car il a dépensé beaucoup d'argent pour équiper son laboratoire et ses collections installés dans les locaux universitaires.

Toujours est-il qu'il s'installe à Paris pour un séjour qui va durer jusqu'en 1801-1802. Fin novembre 1799, on sait qu'il demeure 4 rue de la Femme sans tête, dans l'Île de la Cité. On sait aussi qu'il travaille avec Chaptal, - médecin et chimiste comme lui, membre de l'Institut et futur ministre -, probablement avec Fourcroy - dont on dit que ce dernier l'a accueilli à son cours avec déférence, l'a appelé *Nicolas phosphore* et qui a mentionné ses travaux sur le phosphore des os dans son *Système des connaissances chimiques...*, peut-être avec Berthollet. C'est à cette époque qu'il publie une *Méthode pour préparer et conserver les animaux...* dédiée à Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur auquel Chaptal succède le 6 novembre. On déduit de cela, peut-être un peu abusivement, que ses relations politiques et scientifiques sont à l'origine de sa nomination à Caen. Il quitte donc Paris sans y avoir, semble-t-il, beaucoup brillé... A-t-il cessé de plaire, n'a-t-il pas obtenu ce qu'il espérait ou qu'on lui aurait promis un peu vite ? Est-il trop âgé (il a alors 56 ans) ? On ne dispose pour l'instant d'aucune information sur les motifs de cette nomination qui l'éloigne encore plus de sa Lorraine natale.

C'est en effet en 1801 que Nicolas est nommé professeur de chimie à l'École centrale du Calvados, à Caen (Fourcroy le cite élogieusement dans un rapport où il évoque les écoles centrales des trois départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne). Dès février de cette année, il est élu au 24^e fauteuil de l'Académie de la ville et, en 1808, professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences de Caen. C'est en effet le décret du 17 mars 1808 qui crée les facultés des lettres et des sciences, placées près des lycées et aux chefs-lieux des académies, pour assurer surtout la collation des grades. En même temps, Nicolas enseigne la matière médicale à l'École de médecine de la ville. En 1802 paraît à Caen la première partie de son *Cours de chimie théorique-pratique* qui restera sans suite. Plusieurs travaux scientifiques datent aussi de cette période caennaise, en par-

ticulier la découverte qui le conduit à être encore cité de nos jours dans les ouvrages d'histoire de la médecine ou des sciences, et très récemment dans le *Dictionnaire historique des médecins dans et hors de la médecine* (Larousse, 1999) : *Recherches et expériences médicales et chimiques sur le diabète sucré, ou la phthisie sucrée*, avec V. Gueudeville, médecin à Caen. Ce travail est publié à Paris en 1803, puis en 1805. Il montre que le sucre qui est trouvé dans les urines des personnes diabétiques n'est pas celui qui a été apporté par l'alimentation, le saccharose. Nicolas et Gueudeville ne l'identifient pas et c'est Chevreul qui le fera en 1815 : il s'agit du glucose.

Pierre-François Nicolas prend sa retraite en 1811. Il a alors 68 ans. Retiré en bordure de ville, entouré du plus jeune de ses enfants, son fils Pierre-François qui l'a suivi en Normandie, il est dans une situation difficile car sa pension n'est versée qu'irrégulièrement. Il meurt le 18 avril 1816, à l'âge de 73 ans.

Les auteurs de ses biographies lui ont attribué plusieurs activités et travaux qui ne sont très certainement pas de lui, et en particulier un *Mémoire sur la peste*, à Nancy en 1770, et des activités de professeur de philosophie et de médecin à Grenoble, avec des ouvrages comme *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveau-nés* (1775), *l'Histoire des maladies épidémiques qui ont régné dans la province du Dauphiné* (1781 et 1786), et plusieurs autres. Le nom de Nicolas est commun et l'homonymie est vraisemblablement responsable de confusions. A mon avis, les ouvrages précités sont plutôt dus au médecin et chirurgien d'origine nîmoise Jean Nicolas, également assez connu. Il en est vraisemblablement de même pour la *Nosologie méthodique suivant le système de Sydenham* (1771) traduite de François Boissier de Sauvages.

A ma connaissance, Nicolas n'a encore fait l'objet d'aucune étude d'ensemble, même si la littérature lorraine, avec M. le Président Pierre Boyé et M. le Doyen Antoine Beau par exemple, contient un certain nombre d'informations. Les archives sont riches en documents le concernant, mais je ne connais de lui pour l'instant et malheureusement aucun portrait. Il est sûr qu'il mérite qu'un mémoire ou une thèse lui soit consacré. Riche d'une large palette de talents, de recherches et d'activités, Pierre-François Nicolas est l'exemple de l'honnête homme du XVIII^e siècle ; il a participé avec talent à ce qu'on a appelé *la grande révolution chimique* qui regroupait des hommes comme Fourcroy, Guyton de Morveau, Bayen, qui fréquentaient ou avaient fréquenté Lavoisier. Il était certainement l'homme le plus ouvert et le plus entreprenant de l'Université nancéienne de cette fin du XVIII^e siècle qui fut celui des *Lumières*.